Chronique Roubaisienne

BUREAU : 20, Rue Pauvrée, 20 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.24. — TELEPHONE

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT

On se souvient de l'accident survenu le samedi 3 juin vers quatre heures de l'après-midi chez MM. Auguste Lepoutre et Cie, manufacturiers, rue du Curoir.

Un ouvrier, M. Amédée Prévost, 47 ans, demeurant rue de la Balance, fut pris et fortement comprimé entre un monte-charge et une muraille.

Transporté à l'hôpital, le malheureux y est mort dans la soirée de mercredi.

CHEZ LES TURGOTINS

L'Association amicale des anciens élèves de l'Institut Turgot organise, pour le dimanche 18 juillet, une grande fête de nuit qui aura le caractère d'une kermesse flamande et sera offerte gratuitement aux familles des membres de l'Association.

A cet effet, la grande cour de l'Institut Turgot et la salle de gymnastique seront aménagées en un parc fleuri du plus bel effet.

PECHE A LA LIGNE

Le Syndicat des pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing organise pour dimanche prochain, ainsi que nous l'avons annoncé, une excursion à Merville.

Départ à 6 heures 42. Prix du train avec réduction : 2 francs 10. Billet valable pour cinq jours.

On s'inscrit au siège du Syndicat jusque samedi à deux heures de l'après-midi, ou chez le secrétaire général, café Bettebrière, 41, rue du Chemin-de-Fer.

LA FETE ANNUELLE DU COLLEGE DE JEUNES FILLES

La fête annuelle du collège de jeunes filles aura lieu le dimanche 7 juillet, à trois heures, sur la terrasse de l'établissement.

Les bénéfices de la journée sont destinés à des œuvres de bienfaisance.

UNE SAISIE AU MINCK

Hier, deux cents kilos de poisson avarié et reconnu impropre à la consommation publique ont été saisis au Minck.

UN CHIEN ERRAIT

Un malheureux toutou, errant sur la voie publique, a été capturé hier par le service de la fourrière.

INQUIETANTE DISPARITION D'UN SEXAGENAIRE

M. Faisant, commissaire de police du 3e arrondissement, a été informé hier de l'inquiétante disparition d'un sieur Ferdinand Verbrugge, 64 ans, sans profession, demeurant rue de Denain, 96.

M. Verbrugge a quitté son domicile mercredi à neuf heures du matin, depuis ce moment il n'a plus reparu.

Au moment de sa disparition, le sexagénaire était vêtu d'un pantalon et d'une jaquette noirs, il était chaussé de bottines à lacets. Il mesure 1 mètre 72 de taille, est de forte corpulence et légèrement adossé.

Le malheureux ne jouit plus de la plénitude de ses facultés mentales.

CADUM
CONTRE
l'Eczéma

Dès sa première application, le Cadum arrête les horribles démangeaisons de l'eczéma en même temps qu'il en entreprend la guérison ; il a déjà soulagé des souffrances tellement grandes que des milliers de gens le considèrent comme un bienfait inappréciable. Boîte d'essai : 50 centimes.

Découverte d'un noyé

Hier jeudi, vers 5 heures de l'après-midi, on a retiré du canal, au quai de Dunkerque, près du pont du Chemin de Fer, et derrière le dépôt de charbons de MM. Jonville, le cadavre d'un nommé Henri-Gustave Schulecalle, 49 ans, domestique, demeurant rue Darbo, 44.

Le malheureux était sorti de l'Hôpital depuis une huitaine de jours. Il souffrait d'une maladie de cœur et on croit qu'il s'est jeté volontairement à l'eau dans un accès de désespoir.

Les constatations légales ont été faites par M. Delteil, commissaire de police du 2e arrondissement.

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT

Le Comité a décidé d'organiser cette année une fête des élèves de l'Institut Turgot.

Cette fête, strictement réservée aux élèves et à leur famille, aura lieu le lundi 1er juillet, à 8 heures du soir, dans la salle des fêtes de l'Institut Turgot.

Partie musicale, chorale, artistique et gymnique s'y confondront pour faire un ensemble charmant.

BOURSES AUX ECOLES PRATIQUES

Le concours pour l'attribution des Bourses d'Etat aux Ecoles pratiques de Lille, Roubaix, Tourcoing (garçons et filles), aura lieu à la Préfecture du Nord, le lundi 1er juillet, à huit heures du matin.

Les candidats aux bourses industrielles doivent être munis, pour l'épreuve de dessin géométrique, des instruments nécessaires : règle, compas, décimètres, équerres, tire-ligne, crayons, encre de Chine, pinceaux.

TIR

Dimanche prochain 30 juin, de 9 heures du matin à 6 heures du soir (avec interruption de 1 heure à 3 heures), auront lieu les deux dernières séances de tir du concours annuel du Tir Régional S. A. G., 28, rue Pauvrée, à Roubaix.

Grâce à la libéralité de nombreux donateurs il y a plus de 200 prix en espèces et dons à la disposition du Comité, c'est-à-dire que jamais épreuve n'aura présenté autant d'intérêt. Des catégories nombreuses et bien établies, permettant aux tireurs de toute force de se classer parmi les premiers, nul doute que la lutte sera chaude.

Commissaires et secrétaires de service : le matin : Gaston Philipperon, Michel Duhamel et Emile Fourez ; le soir : Clovis Masson, Victor Delber et Edouard Cambien. Samedi 29 juin, à 8 heures, cours spécial de tir.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES

Dépôt de la onzième liste complémentaire des assurés obligatoires arrêtée par M. le Préfet du Nord

AVIS

En exécution de l'art. 7 du décret du 25 mars 1911, le Maire de la Ville de Roubaix a l'honneur d'informer ses administrés que la 11e liste complémentaire des assurés obligatoires est déposée, à partir de ce jour, au secrétariat de la Mairie, Bureau des retraites ouvrières, rue Neuve, rez-de-chaussée, couloir de droite.

Cette liste comprend 208 inscriptions nouvelles demandées en mai.

Les réclamations à faire valoir seront reçues, sans frais, au greffe de la justice de paix (article 195 du règlement précité).

N. B. — Il est rappelé aux assurés dont l'anniversaire est échu depuis le 3 novembre dernier et qui n'auraient pas encore effectué l'échange de leur carte annuelle, qu'ils doivent le faire le plus tôt possible, en se présentant au bureau des retraites ouvrières, munis de leur carte et d'une pièce d'identité (livret de famille, livret militaire ou acte de naissance).

Ledit bureau est ouvert, la semaine, de 9 heures à midi, et de 2 à 8 heures du soir, jusqu'au 3 juillet prochain. Le dimanche, il est ouvert de 9 heures du matin à midi.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

« UNION DES TRAVAILLEURS ». — Aujourd'hui vendredi, à 8 heures et demie, répétition partielle des premiers et deuxièmes ténors.

Communication du secrétaire ; à 9 heures, ensemble.

CERCLE MODERNE. — Section chorale mixte. — Ce soir, à 8 heures et demie précises, répétition générale des chœurs qui seront chantés aux prochains voyages. Les membres des sections symphonique, dramatique et sportive, qui désirent participer aux voyages d'Ostende et Blankenberghe, les 4, 5 et 6 août (Fête des Fabricants) sont priés de se faire inscrire à leur secrétaire de section ou au siège, « Grande Salle Artistique », rue des Champs.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 27 juin 1912

Naissances. — Hector Mulliez, rue de Tunis, 64. — Simone Mullier, rue Hollin prolongée, 1. — Marie Vandendriessche, rue Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle d'Or, 21. — Claire Vanmentabre, rue Pierre de Roubaix, 179. — Albert Massez, rue Lafontaine, 52. — Raymond Dupuis, rue du Curé, 26. — Jacques Weil, rue du Coq Français, 118. — Nelly Marful, rue Descartes, 54. — Albert Duquesnoy, rue Bernard, cour Duquesnoy, 2.

Décès. — Marie Delmarque, 37 ans, soigneuse, quai de Cherbourg, 7. — Julien Eeckhout, 5 mois, sans profession, avenue Julien Lagache. — Amédée Prévost, 47 ans, journalier, avenue Julien Lagache. — François Vandenapeel, 47 ans, terrassier, rue de Condé, cour Vromant, 31.

WATTRELOS

L'assassinat de la petite Germaine Wacheux

On relâche un pseudo-prévenu

On se souvient qu'au début de l'information ouverte par la justice, à la suite de l'assassinat de la petite Germaine Wacheux, divers individus n'ayant pu donner l'emploi exact de leur temps pendant la matinée du dimanche 9 juin, jour du crime, furent mis sous les verrous.

Parmi ceux-ci se trouvait un sieur Joseph Guiselin, 3 Sans, ouvrier agricole, demeurant à Tourcoing, et qui était venu travailler en France.

Au cours des interrogatoires qu'il lut a fait subir, M. Houlex, juge d'instruction, a pu se convaincre de son innocence. Aussi, le magistrat vient-il de le faire remettre en liberté et de signer un non-lieu en sa faveur.

Aujourd'hui, M. Houlex entendra à nouveau des témoins ayant aperçu Henri Francois dans le sentier longeant le champ où fut retrouvé le cadavre de la petite Wacheux.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Wattrelos s'est réuni jeudi soir à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du citoyen Briffaut.

Nous sommes dans l'obligation en raison de l'heure tardive à laquelle s'est terminée la séance, d'en remettre à demain le compte-rendu.

LES VOLS. — M. Fortrie, cultivateur à Wattrelos, rue du Sapin-Vert, 30, s'étant levé vers quatre heures et demie du matin constata que des malfaiteurs avaient pénétré dans sa maison en sautant le mur de clôture et en passant par une fenêtre donnant sur la cour qu'il avait laissée ouverte.

Après avoir fouillé les meubles et jeté leur contenu sur le parquet, ils sont partis emportant quatre serviettes blanches à rayures rouges, deux douzaines d'essuies-mains blancs et quelques gris marqués E D, six paires de gants dont une en soie à jour pour femme, deux en laine pour homme et une en peau noire, un veston d'enfant rayé bleu et blanc, un veston d'homme en drap gris foncé, une douzaine de fourchettes en métal blanc, une douzaine de cuillères à café, une bouteille de cognac, un morceau de viande, un portemonnaie en cuir rouge de Russie contenant quelque argent, une broche en doublé, le tout d'une valeur de 78 francs environ.

Un tiroir d'armoire qui contenait une partie des objets désignés ci-dessus a été retrouvé vide dans la rue à côté de plusieurs lettres adressées à diverses personnes.

— Pendant la même nuit, les mêmes voleurs ont fracturé la boîte aux lettres de l'Administration des Postes placée sur une maison voisine de celle de M. Fortrie.

On suppose qu'une vingtaine de lettres ont été volées.

Celles trouvées à côté du tiroir de M. Fortrie ont été remises à l'Administration des Postes.

Le commissaire de police, les gardes-champêtres et agents de sûreté ont ouvert immédiatement une enquête pour rechercher les voleurs.

ETAT CIVIL DE WATTRELOS. — *Décès.* — Angèle Parmentier, un an, rue d'Audenarde, 39.

HEM

RETRAITES OUVRIERES. — Les assurés qui étaient âgés de plus de 20 ans au 5 juillet 1911, devront justifier qu'ils ont été salariés pendant les trois années qui ont précédé cette date, s'ils veulent bénéficier des avantages spéciaux prévus par la nouvelle loi.

A cet effet, ils devront produire un certificat dûment légalisé de leur patron, dans le plus bref délai possible. S'adresser à la Mairie pour renseignements complémentaires.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Jules Roger, 49 ans, ecoher chez M. Jules Maranghan, s'est fait une plaie au coude gauche et des contusions au thorax en tombant.

10 jours de repos : docteur Castel.

GAZETTE TOURQUENNOISE

Un Tourquennois devant les Assises de la Seine

Dans la nuit du 20 au 21 janvier 1912, un vol fut commis dans la chapelle de la maison de santé dirigée par le docteur Dheur, à Paris.

Deux individus furent arrêtés pour ce vol, les nommés Morenci et Brisolary, qui reconnurent leur culpabilité.

Ils déclarèrent que l'idée du vol leur avait été suggérée par un nommé Delecourt, né en 1891 à TOURCOING, et par un autre individu, nommé Blanchi.

Morenci et Brisolary n'avaient porté cette accusation contre Delecourt que pour se venger d'avoir été dénoncés par lui, en sorte que Delecourt a comparu aujourd'hui avec eux en cour d'assises.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le jury, toujours plein d'antipathie pour les indicateurs, lui a infligé la même peine qu'aux deux autres, c'est-à-dire quinze mois de prison.

Seul Blanchi a été acquitté.

Un incident s'est produit à l'audience : M. Maurisé, gendre de M. Coutant, député d'Ivry, cité comme témoin, a refusé de prêter serment. Toutefois, sur les instances du président, et après s'être assuré qu'il n'y avait pas de christ sur les murs, il s'est prêté à la formalité d'usage.

ATTENTION AUX ENFANTS

Avant-hier à cinq heures du soir, une fillette Marie Desbonnet, âgée de neuf ans, demeurant chez ses parents, rue Achille-Testelin, jouait dans le jardin avec son frère et un jeune garçon Albert Piot, 14 ans.

Ce dernier l'entraîna derrière un groseiller et chercha à se livrer sur elle à des actes odieux.

Deux voisines, Mmes M. et C., l'ayant aperçu, avertirent Mme Desbonnet qui accourut.

Un procès-verbal a été dressé à la charge du gamin.

FETES DES QUARTIERS DU CHEMIN DES MOTTES ET DE LA RUE DE GAND

Une réunion du comité aura lieu aujourd'hui 28 courant à huit heures du soir, chez M. Edouard David, 160, rue de Gand.

Ordre du jour. — Questions diverses.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 27 juin

Naissances. — Demey Yvonne, rue du Japon, 1. — Seignez Simonne, rue Lavoisier, 16.

Décès. — Houzet Marie, 28 ans, sans profession, rue de Roubaix, 99.

312 Le seul savon réellement parfumé à l'Eau de Cologne porte le n° 312. Le pain o fr. 50. Victor VAISSIER.

VALENCIENNES

EN BAS DE L'ECHELLE

M. Edouard Delépaut, 48 ans, journalier, au service de la ville, était monté sur une échelle pour exécuter certains travaux, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

Dans sa chute il se fractura la jambe droite.

L' « AVENIR DU PROLETARIAT »

L'assemblée générale des membres du comité valenciennois de l' « Avenir du Prolétariat » aura lieu le dimanche 30 juin, à trois heures et demie, salle du tribunal de simple police.

SOCIETE D'HORTICULTURE

La Société d'horticulture de l'arrondissement de Valenciennes organise une fête à l'occasion du trentenaire de M. A. Lemaille, comme secrétaire général de la société, le dimanche 30 juin, à trois heures, à l'hippodrome, sous la présidence de M. V. Dubron, l'éminent avocat à la cour d'appel et avec le concours de la musique des mineurs de Saint-Vaast-là-Haut.

NOS ARTISTES

Mlle Blanche Friscourt, ancienne élève de nos académies (classe de M. Fiévet), a obtenu au concours du Conservatoire le premier accessit de violoncelle.

L'AVANT-GARDE

La réunion du groupe socialiste l'« Avant-Garde », du faubourg de Lille, aura lieu demain samedi, 29 juin, à 8 heures précises du soir, au siège habituel, chez Boucq, Hôtel de la Croix d'Anzin.

Voici l'ordre du jour : Formation d'un groupe ; causerie par les citoyens Durre et Deguise sur le socialisme ; désignation d'un siège.

DEMANDEZ LES
Tablettes A. P.
PLUS ECONOMIQUE QUE LE SUCRE

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BEUVRAGES

VOL A L'EMAILLERIE. — Dans le courant de la nuit on s'est introduit par escalade et effraction dans le magasin de l'émaillerie Douin.

Dix lingots d'étain, estimés 300 francs, ont été dérobés.

Une enquête est ouverte.

ANZIN

DANS LA POLICE. — Le citoyen Thiétard, maire d'Anzin, vient de prendre un arrêté aux termes duquel l'agent de police Clovis Bernier est nommé garde-champêtre.

THEATRE MODERNE. — Demain samedi, 29 juin, au grand théâtre moderne, installé Grand'Place, derrière la mairie, aura lieu la représentation de l'« Assommoir », le chef-d'œuvre de Zola.

SAINT-AMAND

ACCIDENT DE BICYCLETTE. — Trois jeunes gens pédalaient à toute vitesse. L'un d'eux, Fromont, âgé de 18 ans, de Nivelle, passant rue de Condé, voulut dépasser son concurrent. Mais, par suite d'un faux mouvement, le guidon ayant tourné brusquement, le pauvre jeune homme tomba sur la bordure du trottoir. On le releva aussitôt et des soins lui furent prodigués. Pendant vingt minutes il resta sans connaissance.

M. Fromont porte une plaie de trois centimètres à l'arcade sourcilière et des contusions sur tout le corps.

DOUCHY

LE TREFLE. — M. Viateur Lancel, journalier, demeurant rue des Wareschais, a constaté qu'on avait coupé du trèfle dans son champ.

Il subit de ce fait un préjudice de 10 francs.

Plainte a été déposée.

QUIEVRECHAIN

SOUS LES DRAPEAUX. — M. le commissaire spécial a procédé à l'arrestation du soldat Marcel Berlu, 22 ans, insoumis du 132e régiment d'infanterie.

Celui-ci a été remis entre les mains de l'autorité militaire.

VIEUX-CONDE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Vieux-Condé s'est réuni le 22 juin 1912, à 8 heures du soir, sous la présidence de M. Scohier, maire.

Etaient absents : MM. Dath, Démarcq F., Fariard, Danhier, Thiéry et Trotin.

M. J. Perrot remplit les fonctions de secrétaire.

Compte administratif du maire. — Le conseil approuve le compte administratif du maire pour l'exercice 1911, se soldant par un excédent de recettes de 22,747 fr. 61, et adresse des félicitations à M. Scohier pour sa bonne gestion et la compétence avec laquelle il gère les intérêts communaux.

Compte de gestion du receveur municipal. — Est approuvé le compte de gestion de l'exercice 1911 présenté par le receveur municipal.

Compte et budgets du bureau de bienfaisance. — Sont approuvés par le conseil municipal :

1. Le compte du receveur pour l'exercice 1911 ;
2. Le budget additionnel de 1912 ;
3. Le budget primitif de 1913.

Chemin d'intérêt commun numéro 75. — Travaux de grosses réparations en 1913. — Le conseil donne son approbation au projet de restauration du chemin d'intérêt commun numéro 75, de Péruwelz à Fresnes, les dits travaux à exécuter en 1913 comportant une dépense de 7,000 francs, dont 2,240 fr. à la charge de la commune.

Chemins vicinaux, entretien 1913. — Le conseil adopte les propositions présentées par le service vicinal relativement aux contingents pour les chemins d'intérêt commun et de grande communication, et vote l'inscription au budget de la commune des recettes et crédits nécessaires pour le service des chemins vicinaux pendant l'année 1913, lesdits crédits s'élevant à la somme totale de 17,169 francs.

Requêtes diverses. — Le conseil :

Vote l'achat d'un matériel de physique au cours complémentaire de l'école des garçons nécessitant une dépense approximative de 800 francs ;

Rejette la demande d'indemnité de logement présentée par Mlle Démarez ;

Accorde une subvention de 50 francs pour l'organisation d'un carrousel vélocipédique et course pédestre ;

Vote une subvention de 10 francs pour l'érection à Habonville (Meurthe-et-Moselle) d'un monument commémoratif de la bataille du 18 août 1870 ;

Rejette la demande présentée par M. Michaux en vue de l'agrandissement d'une propriété frappée d'alignement, place de la République.

Communications diverses. — Le conseil prend connaissance d'une lettre de M. le préfet du Nord, relative à la subvention de l'Etat pour la construction de l'école des filles.

M. le maire informe le conseil :

Que le ministère du commerce et de l'industrie alloue à la commune une subvention de 750 francs pour le fonctionnement, en 1912, des cours de perfectionnement professionnel ;

Que sur les instances de M. Castiau, conseiller général, le chemin du Rieu-de-Condé à Macou vient d'être classé d'intérêt commun, et que, d'autre part, le chemin 102, dit chemin d'Hergnies, est proposé comme chemin de grande communication.

Après avoir fait ressortir les avantages et les intérêts résultant pour la commune de ces modifications, le maire propose au conseil d'adresser des remerciements à M. Castiau, ce qui est adopté à l'unanimité.

Droit de quai. — Sur la proposition du maire, le conseil vote un droit de quai applicable à tous les bateaux stationnant au quai communal, pour le chargement ou le déchargement. Ce droit est fixé à 15 francs par bateau pour les briques et les bois, et à 10 francs pour les charbons, sucres, etc.

Chapitres additionnels : 1912. — Le conseil vote les chapitres additionnels au budget de 1912, tels qu'ils sont établis par le maire.

Ces chapitres comportent notamment les dépenses nécessaires pour la création d'une rue du Flequi au chemin de l'Ecarlate, la restauration du clocher, la couverture d'un fossé et pose de tuyaux d'écoulement au Cornétiau ; la création d'un aqueduc rue Victor-Hugo à la Patte-d'Oie ; la construction de trottoirs rue Nationale et rue d'Hergnies à proximité du triangle, et les compléments de crédit nécessaires à certains chapitres du budget primitif.

Demande de bourse. — Le conseil, à l'unanimité, donne un avis favorable à la demande de bourse présentée par M. Duval Adolphe, en faveur de son fils, candidat à l'Ecole des arts et métiers de Lille.

Assistance obligatoire aux vieillards. — Après examen des dossiers, le conseil arrête au nombre de 21 la liste des vieillards, infirmes et incurables qui, ayant leur domicile de secours dans la commune, recevront l'assistance à domicile.

DOUAI

SOCIETE GENERALE DE SECOURS MUTUELS

Les membres honoraires et participants sont priés de vouloir bien se rendre, le dimanche 30 juin 1912, dans le local de la société, à l'hôtel de ville, pour prendre part au scrutin qui sera ouvert de onze heures à midi, pour l'élection de trois administrateurs membres du conseil municipal et de deux administrateurs participants, ces derniers en remplacement de M. Vérnux, décédé, et de M. Croquecelle, pensionné.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

MARCHIENNES

LES ELECTIONS MUNICIPALES

On nous écrit :

Dimanche prochain la comédie va continuer du côté des réactionnaires dans la confection de leur liste.

Pour cacher leur jeu, ceux-ci s'inscrivent sur la même liste en divisant leur bulletin de vote en plusieurs parties. Les premiers ont l'étiquette radicale, les seconds progressistes et les derniers des ouvriers, plus sincères que les précédents, mais des sacrifiés, sont appelés socialistes indépendants.

C'est une vraie salade assaisonnée à la Basile que ces réacs ont l'audace d'appeler liste de R. P.

Jusqu'ici, le bon populo avait accepté assez facilement ce mets, pourtant très indigeste, mais il paraît qu'il commence déjà à s'en dégoûter.

Dimanche dernier, après le scrutin, nous entendions dire que certains ouvriers (sans doute les sacrifiés) trouvaient que les candidats riches passaient très facilement avec ce moyen-là alors qu'eux, les petits, restaient toujours sur le carreau. Lutter quatre fois pour obtenir une place au conseil municipal où parfois (pour ne pas dire toujours) ils ne pourront dire qu'une partie de leur façon de penser, c'est assez dur ; cela se comprend.

Aussi ne serions-nous pas étonnés que dans peu de temps ces ouvriers, nos amis d'hier, trouvent qu'on les a réellement bernés. Mais alors gare aux gros messieurs les réactionnaires ! Ces ouvriers pourraient leur faire sentir très fort leur colère.

AUBY

VOL D'UNE MONTRE. — François Ruffin, 36 ans, employé aux Asteries, avait déposé dans un placard son gilet, contenant sa montre en nickel.

Sa journée terminée, Ruffin reprit son gilet, mais la montre avait disparu.

Plainte a été déposée à la gendarmerie, qui enquête.

Les Pastilles de VICHY-ETAT représentent le remède familial par excellence : elles procurent l'appétit, assurent la digestion, font cesser les renvois, hoquets, nausées, crampes et pesanteurs d'estomac.

PAS-DE-CALAIS

LENS

La Fête Laïque

Ainsi que nous l'avons annoncé, le Congrès des délégués cantonaux commencera dimanche, à neuf heures trois quarts, salle des Associations.

A onze heures, les congressistes seront reçus à la Mairie et à midi aura lieu à l'Hôtel des Voyageurs, un grand banquet auquel assisteront MM. Lyon, recteur de l'Académie de Lille ; Béguignon, inspecteur d'Académie ; Laporte, sous-préfet de Béthune ; Dessoye, Briquet, Loth, députés ; David, inspecteur honoraire de l'Enseignement ; Reignier, Dehéries, C. Lerue, Mercier, inspecteurs primaires, le Conseil municipal de Lens, etc., etc.

La fête laïque commencera à trois heures très précises sur la place du Cantin où plus de trois mille élèves des écoles de Lens se rassembleront. Les chœurs suivants seront chantés sur le kiosque que la Municipalité a fait construire :

1. Le Beau Pays de France, pour filles et garçons, de Berthelot.
2. Hymne au Soleil, par les élèves de Carnot.
3. Les Champs, par les élèves de Jeanne-d'Arc.
4. Le Chant de la Forge, par les élèves de Condorcet.

A quatre heures, aura lieu le défilé des élèves des écoles communales. Voici l'ordre du cortège :

1. La Fanfare Ouvrière Municipale.
2. La Compagnie des Sapeurs-Pompiers.
3. Les Enfants des Ecoles Maternelles.
4. Un groupe d'élèves.
5. La Fanfare de l'Union du Commerce.
6. Un groupe d'élèves.
7. L'Harmonie des Enfants de la Plaine.
8. L'Ecole Campan.
9. L'Institut Michelet.
10. La Société de gymnastique « La Régénératrice ».
11. La Cécilia.

Au passage devant la Mairie, où sera dressée une estrade pour les autorités, les élèves filles et garçons, du groupe scolaire Paul-Bert, chanteront l' « Hymne à la Paix ».

Enfin, à l'arrivée du cortège, place de la République, les élèves de l'Ecole Campan et de l'Institut Michelet chanteront deux chœurs appelés à un gros succès : « Ode aux Oiseaux », et la « Marseillaise ».

Ajoutons que chaque école sera précédée de sa bannière et que chaque enfant sera porteur d'un minuscule drapeau tricolore.

Comme on le voit, le cortège a été organisé avec le meilleur goût, et nos concitoyens se presseront nombreux sur son passage.

Nous donnerons demain le détail de la deuxième partie de la fête.

LA DUCASSE DU NUMERO 11. — A l'occasion de la ducasse du numéro 11 de Lens, il sera joué aux javelots des canards et des lapins à volonté, chez Hancart-Dussaussoy. Les séries seront à dix centimes. On commencera à jouer le lundi à onze heures du matin.

Il y aura ducasse à la tarte et aux jambons.

Les forains pourront venir en grand nombre comme les années précédentes.

PARTI SOCIALISTE. — La réunion du groupe numéro 8, fixée primitivement au samedi 29 juin, est reportée au samedi 6 juillet prochain.

DANS LA RUE. — Les agents ont ramassé couchée sur une marche de l'escalier du Théâtre, une nommée Berthe Bollard, 28 ans, sans domicile fixe. Elle a déclaré être sortie depuis vingt jours de la prison où elle avait purgé sa dix-septième condamnation.

Arrêtée pour vagabondage, elle a été déférée au Parquet.

ACCIDENTS. — A la fosse numéro 4, François Lambert, 29 ans, mineur, s'est foulé le pied.

— A la fosse numéro 9, Charles Descamps, 29 ans, coupeur de mur, a été contusionné à la poitrine par la chute d'une pierre.

Son camarade, Henri Lantoine, 21 ans, a été également blessé aux reins par la chute d'une pierre.

ETAT CIVIL DE LENS. — Naissances. — Sephier Anné, rue du Chapitre, 30. — Bouchart Germaine, rue Victor-Hugo, 39. — Bécuwe Marguerite, Coron Blanc, 63. — Desprez Henri, rue Thénard, 13.

Décès. — Leblond François, 13 ans, place Caudry, 14.

LIEVIN

LAMENDIN ET SES ELECTEURS

Le dimanche 30 juin, le citoyen Lamendin, député, recevra ses électeurs à Liévin, 90, rue Jean-Baptiste-Delerez, de 8 heures à midi.

LA DUCASSE DU HAMEAU CONDE. — Voici le programme des réjouissances qui auront lieu les 30 juin et 1er juillet à l'occasion de la ducasse du hameau de Condé, sur la place de la Peche :

Journée du dimanche. — A 11 heures du matin, route de Bully, en face de chez M. Edouard Fédrez, course en sacs. — A midi 1/2, en face de chez M. J.-B. Ruat, jeu de boule de fer. — A 1 heure 1/2, route de Bully, en face de chez MM. Campagne et Mayeur, mât de cocagne. — A 3 heures, route de Bully, en face de chez M. Faburé, jeu de petits pains. — A 4 heures 1/2, Vieux-Calonne, en face de chez M. Robillard, jeu de plumes. — A 5 heures, en face de chez M. Dambrine, course à pied.

Concours de pigeons voyageurs : 40 francs de prix. Mise en paniers, dimanche soir, de 5 à 7 heures, sur la place de la Perche ; mise, 25 centimes.

Journée du lundi. — A 10 heures, route de Bully, en face de chez M. Edouard Beugnet, concours de javelots. — A 11 heures, Vieux-Calonne, en face de chez M. Batrémieux, jeux de billons. — A 1 heure, route de Bully, en face de chez M. Delongenne, jeu de oiseaux, pour demoiselles. — A 3 heures 1/2, en face de chez M. Bécour, mât de cocagne. — A 4 heures, en face de la nouvelle école, jeu de grenouilles. — A 5 heures, en face de chez MM. Mayeur, Campagne et Coquelle, jeu de petits pains ; concert par la Musique.

Dans la matinée, en face de chez MM. Marroille, Smits et Selingue, course de vélo Lens aller et retour. Inscriptions chez M. Eugène Leroy et M. Achille Lefebvre.

ZIM-BOUM ! — Un des plus beaux numéros du cirque Pissiutti, pendant son séjour à Liévin, fut assurément la façon magistrale dont M. Gustave Laurent, conseiller municipal, ancien bigophone, dirigea son orchestre. Nous ne lui connaissions pas ce talent là.

TAISONS-NOUS. — Quand un gendarme verbalise contre quelqu'un, il faut toujours laisser faire et ne rien dire. Pour ne pas avoir pensé à cela, le camarade Louis P... s'est vu dresser procès-verbal pour propos outrageants envers les représentants de la force publique.

WINGLES

CHEZ LES COOPERATEURS. — La commission de la coopérative « l'Union Wingloise » est heureuse de la bonne marche de la société dont le succès va toujours en s'accentuant. Elle invite donc les camarades à venir s'approvisionner à ses différents rayons. Ils trouveront toujours bon accueil et d'excellentes marchandises. L'assemblée générale a d'ailleurs décidé de recevoir de nouveaux adhérents.

La demoiselle de magasin étant sur le point de se retirer, il est fait appel aux jeunes filles qui voudraient reprendre ce service ; elles devront s'adresser au camarade François Paul, président. Dans le cas où plusieurs postulantes se mettraient sur les rangs, il leur sera fait passer un examen.

SALLAUMINES

LES GYMNASTES. — M. le commandant Potez, du 3e régiment du génie, passera l'inspection des gymnastes de la société « l'Avenir » le dimanche 30 juin, à sept heures du matin.

HARNES

CONCERT PUBLIC. — Nous avons annoncé que la Fanfare ouvrière se proposait d'offrir à la population d'Harnes un grand concert public sur la Grand'Place. Ce concert aura lieu demain samedi à 8 heures 1/2 du soir. Voici les morceaux de musique à exécuter : 1. L'Allemand, pas redoublé. — 2. La Fête des Muses, fantaisie. — 3. Petite Reine, polka pour piston. — 4. Les bords de la Seine, fantaisie. — 5. Liberté, pas redoublé.

C'est la première fois que la Fanfare ouvrière municipale a l'occasion de jouer en public. Nul doute qu'il y aura foule pour écouter et encourager nos jeunes musiciens. Toute la population voudra entendre et juger les progrès accomplis par une phalange de jeunes gens qui n'avaient, pour les encourager dans leur œuvre, que l'estime de la classe ouvrière et leur courage que pas un instant ne leur fit défaut. Nous engageons vivement tous les camarades à venir écouter et encourager les musiciens. La Fanfare prendra part au festival d'Avion dimanche prochain.

LES TIRS. — Dimanche 7 juillet, chez Jules Blicq, estaminet de la « Nouvelle Place », grand tir aux canards à la boule. 2 fr. 50 de mise ; distance de tir, 40 mètres. Prime au plus adroit tireur.

Les tireurs sont responsables des accidents qu'ils pourraient occasionner. Le tir commencera à 4 heures.

RUITZ-HAILLICOURT

LA FETE D'AVIATION ET DE GYMNASTIQUE. — Le comité organisateur de cette fête s'est assuré, pour dimanche prochain 30 juin, outre le concours de Brégi, celui de René Caudron, constructeur, directeur de l'aérodrome du Crotoy, bien connu dans la région de Saint-Pol et à Montreuil, où il vient encore d'émerveiller une foule considérable par ses vols d'une élégance et d'une majesté peu communes.

Dès samedi, René Caudron arrivera avec son biplan sur le champ d'aviation de Ruitz-Haillicourt.

BRUAY

VACCINATION OBLIGATOIRE. — Les séances gratuites de vaccination obligatoire auront lieu à l'hôpital Sainte-Barbe, lundi 1er, mercredi 3 et vendredi 5 juillet à huit heures du matin.

L'EXCURSION DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — L'excursion projetée par les Anciens Sous-Officiers aura lieu le dimanche 4 août et aura pour but Dunkerque. La société s'est assuré un train spécial Bruay-Dunkerque via Fouquereuil.

Les personnes étrangères à la société qui désireraient se joindre aux excursionnistes pourront en faire la demande à la société. Le prix du trajet aller et retour est de 3 fr. 15 en 3e classe et 4 fr. 80 en seconde.

MAZINGARBE

UNE CHUTE GRAVE. — M. et Mme Hennedouche, marchands de sable à Cuinchy, passaient à Mazingarbe en étant assis sur le bord de leur tombereau. Par suite d'un cahot, Mme Hennedouche fut projetée sur le pavé. Elle tomba si violemment sur les mains qu'elle eut les poignets brisés.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le dimanche 23 juin, le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la dernière réunion sauf l'observation de M. Dussart concernant l'ouverture de l'abattoir et celle de M. Delcroix, qui se plaint que sa demande concernant l'indemnité à solliciter des Mines de Courrières pour dépréciation de la chaussée pavée de la rue Pasteur n'ait pas été rapportée dans le compte rendu de la séance.

Le Budget. — Le Conseil est ensuite appelé à voter le budget additionnel 1912 préparé par la commission des finances.

En dehors des articles prévus qui sont adoptés, le Conseil accorde un crédit de 400 francs pour l'érection d'une pompe à eau dans le cimetière.

Il prévoit deux mille francs pour l'entretien des bâtiments communaux (écoles), vote un crédit de 500 francs pour secours aux réservistes et territoriaux nécessiteux ; une commission sera chargée d'examiner les demandes et de répartir les secours ; il décide que les fonds disponibles seront employés à des travaux de nivellement et de construction des égouts dans les rues Gourlez.

Les recettes du budget s'élèvent à 20.490 fr. 89 ; les dépenses à 20.490 fr. 89.

Le Conseil municipal prend connaissance du budget primitif 1913.

Il arrête les recettes à la somme de 25.900 fr. 20.

Passant aux dépenses, le Conseil accepte les propositions de la commission des finances. Cependant, un vote secret est demandé sur la requête adressée au Conseil par le secrétaire de mairie tendant à obtenir une augmentation de traitement. Par 16 voix contre 4, pour l'augmentation, le traitement actuel est maintenu.

Par 11 voix contre 9, le Conseil réduit les traitements des gardes-champêtres de 1.400 francs à 1.300 pour Lomprez, et de 900 à 800 fr. pour Caron.

Par 15 voix contre 5, le Conseil vote une indemnité de 80 fr. à M. le docteur Willemetz pour la constatation des décès des indigents.

Il décide de maintenir le traitement actuel de 700 francs du vétérinaire inspecteur de l'abattoir.

En résumé, les dépenses ordinaires pour 1913 s'élèvent à 21.279 fr. ; d'où il résulte que l'insuffisance des revenus est de 5.378 fr. 80.

Affaires diverses. — Le Conseil municipal autorise ensuite M. le Maire à délivrer gratuitement des certificats de vie aux personnes domiciliées dans la dite commune et titulaires de pensions de l'Etat s'élevant au maximum de 2.400 francs par an.

M. le Maire est prié de faire le nécessaire pour louer l'estaminet de l'Abattoir à un autre brasseur, le Conseil ayant décidé de reprendre l'estaminet à M. Terninck.

Il est ensuite donné un avis favorable à ce que M. le directeur de l'